



**SYNDICAT DE TRANSPORT  
ET DE TRAITEMENT  
DES ORDURES MÉNAGÈRES  
DE LA CORRÈZE**

Le Chadelbos  
19600 Saint Pantaléon de Larche  
Tél : 05 55 22 61 30  
Fax : 05 55 22 64 10  
Mail : syttom19@syttom19.fr  
[www.syttom19.fr](http://www.syttom19.fr)

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS

### COMITE SYNDICAL DU SYTTOM 19

Nombre de délégués titulaires en exercice : 20  
Nombre de délégués présents : 13  
Nombre de votants : 14  
Nombre de pouvoirs :



L'an deux mille seize et le 24 mai à 14H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Départemental pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères, dûment convoqué le 17 mai 2016, s'est réuni à l'UIOM de ROSIERS D'EGLETONS au lieu-dit Les Chaux, sous la présidence de Monsieur Marc CHATEL.

**Etaient présents** : Mesdames Betty DESSINE, Michèle GUILLOU, Messieurs Bernard ROUGE, Francis HOURTOULLE, Daniel GREGOIRE, André LAURENT, Jean-Pierre AOUT, Daniel ESCURAT, Michel SAUGERAS, Marc CHATEL, Michel PLAZANET, Henri GRANET, Jean-François LABBAT.

**Absents excusés** : Mesdames Jeanine VIVIER, France ROUHAUD, Messieurs Gérard FAISY, Philippe JENTY, Jean-François LOGE, Hervé GOUTILLE, Xavier GRUAT.

**Pouvoirs** : Monsieur Hervé GOUTILLE à Monsieur Marc CHATEL

Le quorum étant atteint pendant toute la séance, le Comité Syndical du SYTTOM 19 peut valablement siéger et délibérer.



### DELIBERATION N° 2016/05/07 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE – EXERCICE 2016

**Rapporteur** : Monsieur Marc CHATEL

Le budget supplémentaire qui est présenté, au Comité Syndical, au titre de l'année 2016 a pour objet de reprendre les résultats constatés lors de la clôture de l'exercice précédent afin d'assurer la continuité comptable.

Il comporte également des ajustements en dépenses et en recettes indispensables au bon fonctionnement du SYTTOM 19 et notamment concernant les investissements pour la liaison au réseau de chaleur d'Égletons.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les propositions de **modification sur les dépenses** sont constituées de :

- + 1 337 811 € de virement à la section investissement.
- + 226 192 € d'ajustement de prévision de dépenses d'amortissement des investissements réalisés.

- – **400 000 €** sur les charges liées à l'exploitation de l'usine de Rosiers d'Égletons et au passage sur le nouveau contrat.
- + **500 000 €** de taxe sur chiffre d'affaire concernant le paiement de la TVA pour laquelle un contrôle de comptabilité est en cours sur les 3 derniers exercices.
- + **4 199 €** correspondant aux ICNE des emprunts contractés par le SYTTOM 19.

Les propositions de **modifications sur les recettes** sont constituées de :

- + **781 866 €** correspondent à 275 692 € de TVA non collectée sur l'électricité auprès des exploitants (TVA au taux plein et non au taux réduit) et à 506 174 € de TVA trop versée sur les redevances de GER (TVA au taux réduit et non au taux plein), faisant l'objet de l'analyse par FINANCE CONSULT et proposée suite au contrôle de comptabilité sur la TVA.
- – **400 000 €** sur la vente d'énergie par l'usine de Rosiers d'Égletons suite au passage sur le nouveau contrat.
- + **3 242 164 €** correspondant aux excédents 2015 reportés.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Les propositions de **dépenses complémentaires** sont constituées de :

- + **6 000 000 €** de dépenses pour le financement des travaux concernant l'UVE de Rosiers d'Égletons qui intègrent:
  - Les modifications de la turbine;
  - La création d'un réseau de liaison pour relier l'usine à la chaufferie biomasse d'Égletons et permettre ultérieurement la desserte des serres.
  - L'agrandissement de la plateforme de tri des encombrants.
- + **2 084 529,45 €** correspondant au besoin de financement 2015 de la section d'investissement.
- + **100 000 €** de dépenses sur les installations techniques permettant le remplacement d'équipements des centres de tri ou centre de transfert.
- - **100 000 €** de dépenses suite à une diminution du taux de TVA sur le GER (proposition suite au contrôle de comptabilité sur la TVA).

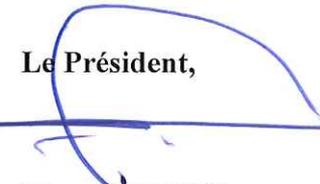
Les propositions de **recettes complémentaires** correspondent à :

- + **2 084 529,45 €** pour combler le besoin de financement de la section d'investissement en 2015.
- + **1 337 811 €** de virement de la section de fonctionnement.
- + **226 192 €** d'ajustement de prévisions d'amortissement qui équilibre la dépense du même montant figurant en section de fonctionnement.
- + **4 435 997 €** d'emprunt pour couvrir le financement des travaux prévus sur l'UVE de Rosiers d'Égletons et porter le montant global à 6 000 000 €. L'emprunt étant constitué de 5 000 000 € sur l'investissement et 1 000 000 € de prêt relais FCTVA.

Marc CHATEL, Président du SYTTOM 19, invite le Comité Syndical à délibérer sur ces propositions.

*La présente délibération est adoptée à l'unanimité par les membres du Comité Syndical.*

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
A Rosiers d'Egletons, le 24 mai 2016

Le Président,  
  
Marc CHATEL

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 27/05/2016 et publication ou notification du 27/05/2016

